



## L'insertion professionnelle des ingénieurs diplômés en 2013

### ■ Une insertion en léger recul par rapport à l'année précédente

La 22<sup>e</sup> édition de l'enquête de la CGE sur l'insertion des jeunes diplômés<sup>1</sup> montre que pour les ingénieurs diplômés en 2013, le taux d'insertion professionnelle au moment de l'enquête, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, est légèrement inférieur par rapport à l'année précédente : **65,4 % étaient en activité professionnelle au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 contre 62,6 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2014.**

Les résultats correspondent à la situation professionnelle des diplômés entre janvier et mars 2014, soit 3 à 5 mois approximativement après l'obtention du diplôme d'ingénieur.

La démarche de la CGE est de refaire, année après année, la même enquête, avec les mêmes indicateurs, dans des conditions semblables, depuis l'année 1993<sup>2</sup>. Ce principe permet la comparaison dans le temps et la mise en évidence de tendances à moyen terme.

Nous présentons ici une sélection des résultats concernant les diplômés des écoles d'ingénieurs.

127 écoles d'ingénieurs ont participé à cette enquête et **les résultats ont été obtenus à partir des réponses de 18 226 diplômés**, soit 70 % des diplômés des écoles répondantes et plus de 58 % de l'ensemble des ingénieurs diplômés de l'année. Seul le mode de collecte des questionnaires a évolué dans le temps avec l'utilisation d'internet.

### ■ Activité des diplômés de la promotion 2013 au moment de l'enquête

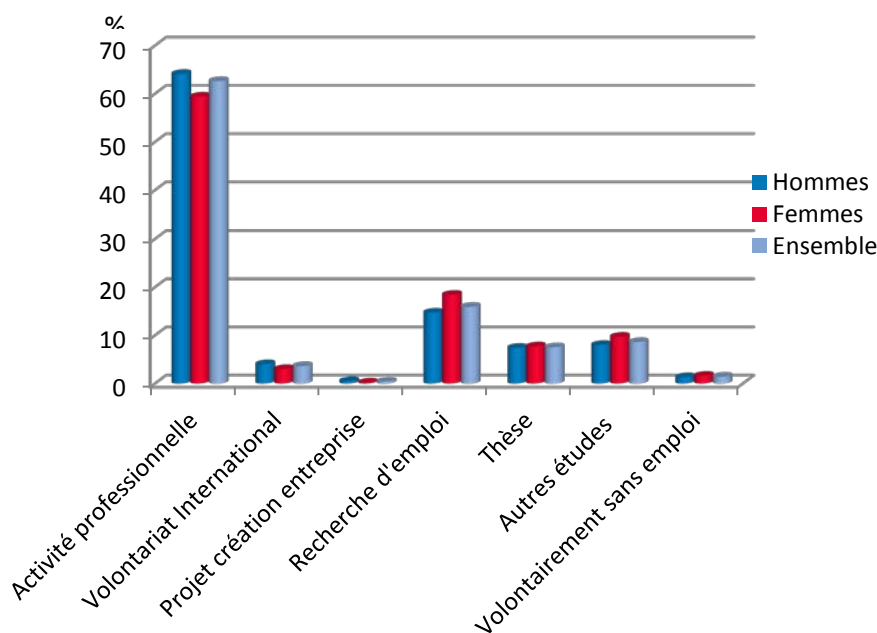
La figure suivante indique la répartition, en pourcentage, des diplômés, hommes et femmes, en fonction de leur activité post diplôme.

La grande majorité des jeunes ingénieurs diplômés ont une activité professionnelle salariée au moment de l'enquête (**64,1 % des hommes et 59,4 % des femmes**), **16,1 % poursuivent leurs études (dont 7,5 % en thèse)**. Seulement **0,4 % des jeunes ingénieurs diplômés ont un projet de création d'entreprise.**

<sup>1</sup> Insertion des diplômés des grandes écoles. Résultats de l'enquête 2014, Conférence des Grandes Ecoles, juin 2014, 83 p.

<sup>2</sup> Seul le mode de collecte des questionnaires a évolué dans le temps avec l'utilisation d'internet.

### Activité des diplômés de la promotion 2013 au 1er trimestre 2014 (% du total de répondants)



Le pourcentage d'ingénieurs diplômés en 2013 qui poursuivent des études reste pratiquement stable par rapport à celui des diplômés en 2012 (16,2 %). Il faut cependant préciser que ces chiffres ne tiennent pas compte des thèses sous contrat CIFRE qui sont considérées comme une activité professionnelle salariée.

### ■ Principaux indicateurs d'insertion professionnelle

Dans le tableau qui suit, on peut noter que **le taux net d'emploi<sup>1</sup> des ingénieurs diplômés en 2013 est de 80,2 %** et que **76 % d'entre eux ont trouvé un emploi moins de deux mois après l'obtention de leur diplôme d'ingénieur.**

Principaux indicateurs d'insertion	Diplômés 2013	Diplômés 2012	Progression (%)
Taux net d'emploi	<b>80,2</b>	83,5	- 4
% ayant un emploi moins de 2 mois après le diplôme	<b>76,1</b>	79,4	- 4,2
% CDI	<b>75,1</b>	78	- 3,7
Salaire brut hors primes	<b>33 643</b>	33 985	- 1

<sup>1</sup> Le taux net d'emploi correspond au pourcentage de la population active qui est en activité professionnelle salariée. La population active des diplômés est constituée de ceux qui ont un emploi (y compris thèses CIFRE) et de ceux qui en cherchent un.

La grande majorité de ces ingénieurs sont en CDI (**75 %**) et disposent d'un **salaire moyen annuel de 33 643 euros** (légère baisse par rapport à l'année précédente). On constate une diminution de ces indicateurs entre 2012 et 2013, la plus forte dégression étant celle du pourcentage des diplômés ayant un emploi moins de deux mois après l'obtention du diplôme (4,2 %).

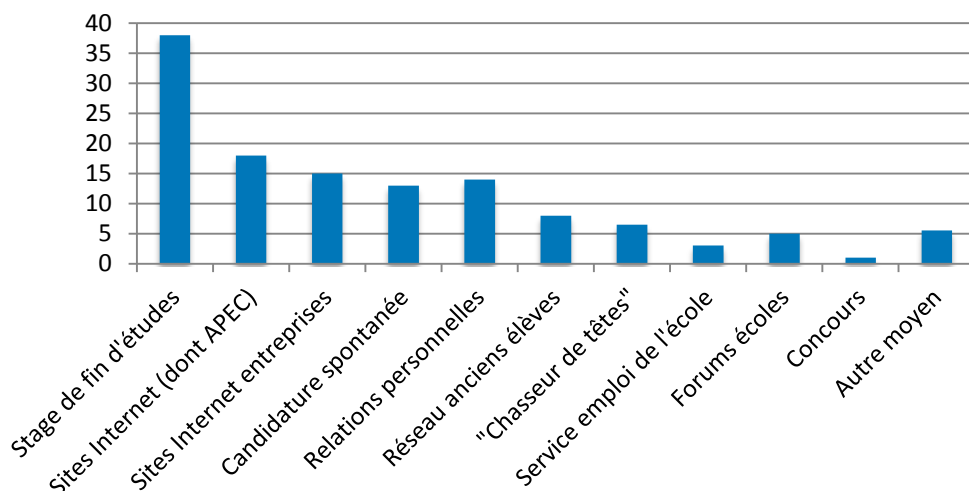
En observant ces mêmes indicateurs d'insertion séparément pour les ingénieurs diplômés hommes et femmes, on constate, en comparant les pourcentages d'écart en 2013 et en 2012, la persistance d'une situation d'inégalité par rapport à l'année précédente, qui s'est aggravée pour certains indicateurs : le pourcentage des ingénieures diplômées en CDI et le montant du salaire. En revanche, pour le taux net d'emploi et pour le pourcentage d'ingénieures diplômées ayant trouvé un emploi moins de deux mois après le diplôme, on constate une amélioration, et même, pour ce dernier indicateur, une situation inversée avec un écart en faveur des femmes de 0,8 %.

Principaux indicateurs d'insertion	Hommes	Femmes	% écart 2013	% écart 2012
Taux net d'emploi	81,8	76,9	<b>6,4</b>	10,3
% ayant un emploi en moins de 2 mois	75,9	76,5	<b>- 0,8</b>	2,6
% CDI	79,9	64,5	<b>23,9</b>	20,4
Salaire brut hors primes	34 408 €	31 901 €	<b>7,9</b>	6,7

## Moyens utilisés pour trouver l'emploi occupé au moment de l'enquête

Les résultats de l'enquête mettent en évidence l'importance de l'immersion professionnelle durant la scolarité. En effet, **38% des emplois occupés font suite au stage de fin d'études**. Le deuxième moyen de recherche d'emploi le plus efficace est Internet : un tiers des emplois ont été trouvés à l'aide des sites spécialisés type APEC et ceux des entreprises. Les moyens utilisés par les femmes et les hommes pour trouver un emploi sont sensiblement les mêmes. Cependant, les femmes bénéficient plus souvent du stage de fin d'études (42 % contre 37 % pour les hommes) tandis que les hommes s'appuient plus que les femmes sur les relations personnelles (15 % contre 12 % pour les femmes).

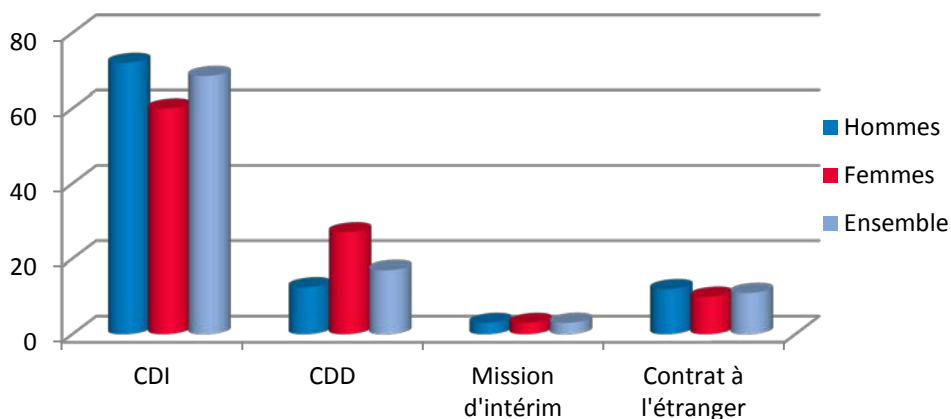
### Moyen utilisé pour trouver l'emploi actuel



### Nature du contrat de travail

Comme le montre la figure suivante, le CDI reste le type de contrat de travail largement majoritaire pour les jeunes diplômés (**68,5 %**), avec un écart sensible entre les hommes (72 %) et les femmes (60 %).

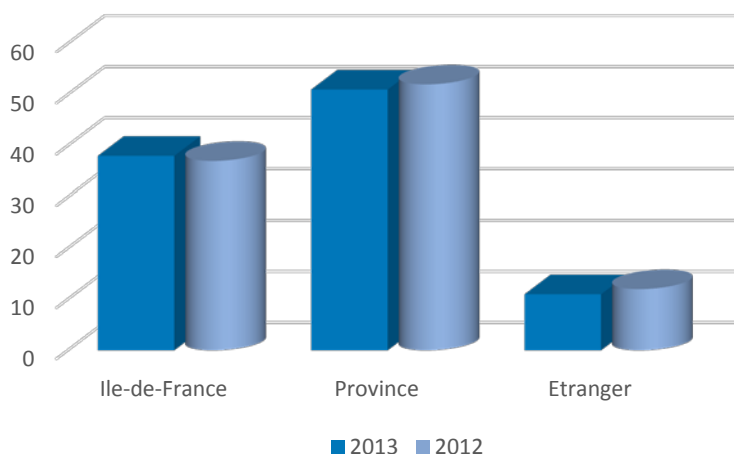
### Nature du contrat de travail



### Lieu de travail

Parmi les ingénieurs diplômés en 2013 et en activité au moment de l'enquête, 51 % travaillent en province (y compris DOM-TOM), 38 % en Ile-de-France et 12 % à l'étranger. La comparaison avec les résultats de l'enquête de 2013, faite sur les ingénieurs diplômés en 2012, montre une légère augmentation du pourcentage de ceux travaillant en Ile-de-France (de 37 % à 38 %), au détriment de ceux travaillant en province et à l'étranger, qui diminuent légèrement.

### Lieu de travail des diplômés ingénieurs promotions 2012 et 2013 (en pourcentage)

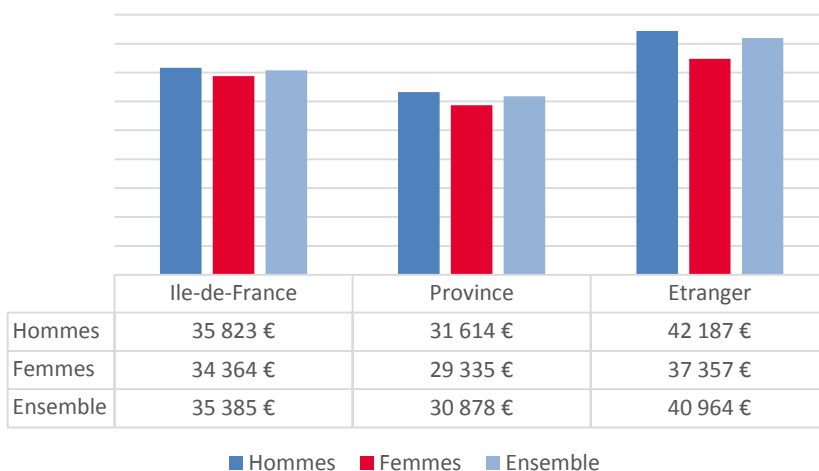


A l'étranger, les pays qui rencontrent le plus de succès sont le Royaume-Uni, la Suisse, et l'Allemagne. Ces trois pays concentrent 41 % des ingénieurs diplômés partis à l'étranger.

### ■ Rémunération brute annuelle selon le lieu de travail

Le niveau de rémunération brute annuelle (hors primes) des ingénieurs diplômés en 2013 en activité salariale au moment de l'enquête diffère selon le lieu de travail. Il est plus important en Ile-de-France qu'en province, et encore sensiblement plus haut à l'étranger. De plus, il est plus élevé pour les diplômés hommes que pour les diplômées femmes, comme le montre la figure suivante.

#### Rémunération brute annuelle (hors primes) en Euros par lieu de travail





## Autres caractéristiques révélées par l'enquête

- **90 %** des diplômés ingénieurs deviennent salariés des entreprises privées
  - **88 %** sont cadres (91 % des hommes et 82 % des femmes)
  - **44 %** travaillent dans des entreprises de plus de 5 000 salariés
  - **49 %** travaillent dans les secteurs de l'industrie des transports, des technologies de l'information, de l'énergie et des BTP
- 



## Contacts

**Directeur de publication** : Christian Lerminiaux

**Rédaction et contenus** : Yvonne Pourrat